



INFORMATIONS

ETOUVANS

N° 3/2015

Compte-rendu du Conseil municipal du 13 avril 2015

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 11/03/2015.
2. Délibération : approbation du compte administratif et du compte de gestion (commune, eau, assainissement et CCAS).
3. Délibération : affectation des résultats.
4. Vote des budgets primitifs.
5. Délibération : coupes 2015 (ONF).
6. Renouvellement du Contrat Enfance Jeunesse.
7. Questions diverses

Présents :

Nicolas Pacquot, Maire
Marielle Ballay 2^{ème} Adjoint
Roger Coppi 3^{ème} Adjoint
Olivier Gazeaux
Thierry Dayt
Thierry Humbert
Christophe Dessenne
Anthony Fierobe
Claude Pessonneaux
Benoît Balland
Joël Trutt
Philippe Coulon

Absents excusés :

- Thierry Bonfils, pouvoir à Nicolas Pacquot
- Yvelyne Bernardin, pouvoir à Marielle Ballay
- Annik Quelled, pouvoir à Philippe Coulon

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 11/03/2015

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

2. Approbation du compte administratif et du compte de gestion

Monsieur le Maire présente de façon détaillée les comptes de l'année 2014.
Le tableau ci-après résume les résultats de clôture :

BUDGETS	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
CCAS	Excédent 1 031.18 €	
Eau	Déficit 46 180.09 €	Excédent 79 602.85 €
Assainissement	Excédent 4 876.01 €	Excédent 141 583.70 €
Commune	Excédent 131 444.60 €	Déficit 121 978.54 €

Ces comptes administratifs correspondent aux comptes de gestion du percepteur. Ils sont validés à l'unanimité.

3. Affectation des résultats

L'excédent d'exploitation de 1 031.18 € du budget CCAS reste en exploitation.

Le déficit d'exploitation de 46 180.09 € du budget eau est reporté en exploitation.

L'excédent d'exploitation de 4 876.01 € du budget assainissement reste en exploitation.

L'excédent de fonctionnement de 131 444.60 € du budget communal est réparti comme suit : 27 353.06 € restent en fonctionnement et 104 091.54 € sont affectés à l'investissement.

Le Conseil municipal valide cette proposition à l'unanimité.

4. Vote des budgets primitifs

Monsieur le Maire présente de façon détaillée les budgets primitifs de l'année 2014.

	Fonctionnement	Investissement
BUDGET C.C.A.S.		
Recettes	1 031.18 €	
Dépenses	1 031.18 €	
BUDGET EAU		
Recettes	195 472.97 €	137 861.80 €
Dépenses	195 472.97 €	59 149.95 €
BUDGET ASSAINISSEMENT		
Recettes	120 169.04 €	206 112.43 €
Dépenses	120 169.04 €	96 832.61 €
BUDGET COMMUNAL		
Recettes	538 413.22 €	1 352 275.04 €
Dépenses	538 413.22 €	1 334 388.04 €

Ces divers budgets sont approuvés à l'unanimité.

Dans le budget communal, la principale prévision de dépense d'investissement est l'aménagement de sécurité et la réfection des voiries de la RD 257. D'autres dépenses (de moindre importance) sont envisagées : une possible installation de caméras de vidéosurveillance, la pose de barrières sur le mur de l'école et la réfection de sa façade, la réhabilitation progressive du plateau sportif...

5. Coupes de bois 2015

Conformément au programme des coupes de l'aménagement forestier, l'ONF propose les coupes dans les parcelles 30 et 32.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, accepte cette proposition.

6. Contrat Enfance Jeunesse

Le précédent Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) établi avec la CAF est arrivé à échéance. Pour continuer à bénéficier des subventions, le contrat doit être renouvelé pour la période 2015-2016.

Le Conseil municipal autorise, à l'unanimité, le Maire à signer une nouvelle convention.

Le renouvellement contraint la commune à modifier les tarifs du périscolaire : ils seront modulés pour tenir compte des ressources financières des familles.

INFORMATIONS

• Nettoyage de printemps

Le nettoyage de printemps devient le nettoyage d'automne et aura lieu en septembre.

• Pétanque

La section de pétanque recherche des joueurs, les rencontres ont lieu le mardi après-midi et le vendredi soir. Si vous êtes intéressé, prenez contact avec le Président, Monsieur KUDELKA.

• Paiement des factures d'eau

La commune vous offre 2 possibilités pour régler vos factures d'eau :

- par internet, depuis le site www.tipi.budget.gouv.fr
- par prélèvement automatique.

Si vous souhaitez adhérer au prélèvement, sollicitez en mairie le formulaire adéquat.

• Rappel : inscriptions scolaires

Les inscriptions pour les élèves de petite section et les nouveaux arrivants se dérouleront :

- mercredi 13 mai de 8h à 11h30
- jeudi 21 mai de 8h à 16h30

Les enfants doivent être inscrits au préalable en mairie avec le carnet de santé de l'enfant et le livret de famille.

• Fête du village

Les associations du village et la municipalité organisent une fête du village le 21 juin. Préalable à la fête de la musique, elle proposera, de 14h à 18h, des animations pour tous les âges ainsi qu'un rallye (énigmes et épreuves à travers le village). Le programme sera prochainement diffusé.

Réservez dès à présent cette date pour un après-midi récréatif en famille ou entre amis.

• Bois

Les commandes de bois seront prises en Mairie jusqu'à fin mai 2015.

Les commissions

• Commission Urbanisme P.L.U - Environnement :

- ✓ Etude de la déclaration préalable de Monsieur DESSENNE Christophe, 22 rue Sous le Bois pour un abri à bois : avis favorable.
- ✓ Etude du permis de construire de Monsieur GRASPERGE Alain, 4 rue Sous le Bois pour une piscine et un pool house : avis favorable.
- ✓ Etude de la demande de certificat d'urbanisme de Me BOILLOD pour la vente de la maison de Madame BEQUILLARD.
- ✓ Renseignements d'urbanisme relatifs au droit de préemption de Me ARCANGELI ZERR pour la vente de la maison de M et Mme NEGRELLO Thierry.

• Commission Travaux – patrimoine

- ✓ Inventaire des travaux nécessaires à la réhabilitation du plateau sportif; établissement de devis ;
- ✓ Etude du coût de mise en place de caméras de vidéosurveillance. Concertation avec les services de gendarmerie.

• Commission Ecole – jeunesse – loisirs et vie associative

- ✓ Concertations avec les associations du village pour la mise en place d'une fête du village.

QUESTIONS – REMARQUES – SUGGESTIONS

A remettre en Mairie daté et SIGNE

Nom.....Prénom.....

Vous pouvez contacter Nicolas PACQUOT au 06 52 61 85 85 ou par mail à l'adresse nicolas.pacquot@gmail.com.

Il vous est possible également de solliciter chaque commission pour poser vos questions ou soumettre vos propositions :

- par mail à l'adresse mairie.etouvans@wanadoo.fr
- directement à la mairie